

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Merci tout d'abord à CEMAFROID et à Gérald de donner la parole à l'AFF, surtout sur le sujet qui nous est proposé : fluides frigorigènes et environnement, voilà une matière à réflexion qui réunit, d'une part, les Législateurs Européen et National et, d'autre part, les fabricants d'équipements, les installateurs et mainteneurs et les utilisateurs, tous rassemblés dans notre Association dont vous savez qu'elle est à la fois centenaire et dynamique.

Essayons donc de répondre à la question : maîtriser l'impact des fluides sur l'environnement, contraintes ou opportunités ?

A première vue, opportunités bien sûr : par la mise en œuvre de nouvelles technologies qui vont générer des investissements et une amélioration de la qualification du personnel par la formation.

Mais, quel est l'état des lieux, quels sont les travaux en cours ?

1<sup>er</sup> Objectif : réduction de la couche d'ozone par la gestion de la fin des HCFC et plus particulièrement du R 22

A titre de rappel, mais nous le savons tous :

- La vente de HCFC nouveau est interdite à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, soit dans un an !!!
- Seuls les HCFC récupérés et régénérés pourront être mis sur le marché pour les seuls besoins de maintenance. Les HCFC récupérés et recyclés pourront être utilisés seulement par l'exploitant qui les a récupérés, toujours pour la seule maintenance
- L'utilisation des HCFC est interdite à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2015
- Les HCFC sont encore utilisés dans quelque 45% des installations fixes

Ce dispositif de double biseau ne peut fonctionner que :

- si le fluide est récupéré de façon significative à l'occasion de transformation d'installations
- si les exploitants anticipent suffisamment la transformation de leurs installations

Pour ce qui concerne les taux de récupération les dernières informations disponibles datent de 2005, donc d'il y a trois ans, alors que nous sommes à un an de la première échéance. Il semble par ailleurs, et sous réserve de vérification, y avoir deux versions des statistiques 2005, la deuxième présentant des taux de récupération plus élevés, sans que nous en ayons pour l'instant de justification.

Pour ce qui concerne la modification des installations, nous n'avons pas d'informations objectives et avons le sentiment que le rythme est très lent, du fait principalement du coût des travaux à entreprendre. La situation financière récente ne va pas contribuer à améliorer la situation.

Finalement, allons-nous atteindre l'objectif ? Il n'est aujourd'hui raisonnable de répondre que par un point d'interrogation. Si cette situation devait perdurer, elle conduirait à décrédibiliser à la fois l'objectif et les moyens mis en place pour l'atteindre.

2<sup>ème</sup> Objectif : le renforcement de la qualité et de l'étanchéité des installations par la professionnalisation de la filière installateurs/mainteneurs

Il s'agit de la mise en place de l'attestation de capacité des opérateurs incluant notamment la validation de la compétence de leur personnel.

Nous le savons également, c'est ce dernier point qui fait problème aujourd'hui. Il nous faut très vite (la première échéance est au 4 janvier prochain) un texte définissant une procédure simple d'évaluation des aptitudes acquises au travail. Ces personnels n'ont pas les diplômes exigés, souvent parce que ces diplômes n'existaient pas quand ils ont commencé à travailler, souvent aussi parce qu'ils ont commencé à travailler très tôt, sans passer de diplômes. Ils sont souvent plus compétents que de jeunes diplômés.

Si la mise en place du dispositif venait à être retardée ou pire si certaines entreprises venaient à se trouver pénalisées du fait de l'absence de ces dispositions, le système et là aussi l'objectif se trouveraient décrédibilisés.

3<sup>ème</sup> Objectif : la mise en place de nouveaux fluides

Tout d'abord les HFC qui sont autorisés par la Directive FGas, laquelle est entrée en révision. Il faut se souvenir que lors du vote au Parlement Européen sur l'actuelle FGas, une proposition d'interdiction des HFC en 2012 n'avait été écartée qu'à une très courte majorité. Qu'en sera-t-il lors de la révision ? L'incertitude n'est guère propice aux investissements nécessaires pour remplacer les HCFC.

Ensuite l'ammoniac qui est réglementairement brimé en France pour des raisons qui ne sont pas jugées suffisantes dans les autres pays de l'Union Européenne, alors qu'il est énergétiquement et écologiquement performant

Les autres solutions (CO<sub>2</sub>- hydrocarbures- fluides cryogéniques) sont, en l'état actuel de la technique, utilisables pour des applications très spécifiques. Sont-ils des produits pour demain ?

Maintenant quelles conclusions pouvons-nous tirer ?

Il faut prendre rapidement quelques mesures :

- Rapidement, faire en sorte que le système d'attestation de capacité fonctionne. Pour cela, il a été proposé, qu'en l'attente de l'accréditation des organismes évaluateurs, les organismes agréés puissent valider les compétences acquises

- Profiter de ce système qui permet de collecter les données pour établir une base de données nationale fiable sur les taux de récupération et de réutilisation des gaz. La banque de données Datafluides, évoquée par Gérald peut servir de modèle et de base.
- Mettre en place des aides à l'investissement, soit par accélération d'amortissement, soit par sortie de l'assiette de la taxe professionnelle. Certains de ces dispositifs pourraient être intégrés dans la Loi « Grenelle »
- Donner à nos industries une vue à moyen terme pour générer la sécurité juridique indispensable à l'innovation et à l'investissement

C'est pourquoi j'ai proposé que, tout au long de l'année 2009, l'AFF soit un lieu de rassemblement, de réflexion et de proposition d'actions sur toutes les questions concernant les fluides.

L'objectif est de produire un nouveau livre blanc qui soit une synthèse des objectifs, des moyens et des calendriers, pour qu'il devienne un guide des actions cohérentes nécessaires à la décision d'investissement.

Dans l'Industrie, faire converger le souhaitable et le possible ne se décrète pas, cela se construit. L'AFF est prête à animer ce travail de construction, pour sortir des contraintes et enfin rencontrer des opportunités.

Cette proposition sera reprise au prochain Conseil National du Froid. Elle correspond bien à la mission de notre Association et je souhaite bien sûr qu'elle rencontre un écho favorable.

Je vous remercie de votre attention.